

Enquête mobilité

Vos déplacements
nous intéressent.



En partenariat avec :



Dans quel but ?

Cette enquête a pour but d'**affiner la connaissance des pratiques de déplacements des habitants** du département de la Gironde et de la Communauté de Communes des Grands Lacs (Landes) et d'en mesurer les évolutions. Cela permettra de mieux organiser le système de mobilité du territoire : circulation routière, stationnement, aménagements cyclables, réseau de transports en commun... De cette meilleure organisation découlera, à terme, une **amélioration de la qualité de vie des habitants**. Les résultats de cette

enquête seront rendus publics à la fin du premier semestre 2022 par voie de presse ainsi que sur les sites Internet de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde et de Bordeaux Métropole.

Cette enquête est réalisée par les Bureaux d'études TEST SAS et Terre d'Appels Edfield sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole pour les résidents de ses 28 communes, et sous maîtrise d'ouvrage de la Région et du Département pour les habitants des autres communes.

Comment ?

Cette enquête s'effectuera de septembre 2021 à janvier 2022 **selon 2 modes :**

- **par téléphone**, auprès de 7 000 ménages aléatoirement sélectionnés. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés à leur domicile et, si ceux-ci acceptent de participer à l'enquête, réaliseront l'enquête en suivant ou conviendront avec eux d'un rendez-vous téléphonique. Selon la taille des ménages enquêtés, une à deux personnes âgées de 5 ans au moins seront questionnées.
- **en face à face**, auprès de 4 500 ménages aléatoirement sélectionnés. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés et, si ceux-ci acceptent de participer à l'enquête, conviendront avec eux d'un rendez-vous à leur domicile. Toutes les personnes âgées de 5 ans et plus constituant le ménage devront être présentes au domicile le jour de l'enquête, et seront enquêtées.

Toutes les recommandations pour la lutte contre la covid 19 seront respectées au cours des entretiens : chaque enquêteur portera un masque, disposera de son gel hydroalcoolique, et respectera la distanciation physique.

Quel que soit le mode d'enquête, les questions porteront sur des informations générales du ménage (notamment caractéristiques du ménage, nombre de véhicules et de vélos possédés) et sur les pratiques de mobilité et de déplacement effectués la veille du jour de l'entretien par chaque personne enquêtée.

Les jeunes personnes seront enquêtées en présence d'un adulte du ménage et pourront se faire aider par lui pour répondre. Un entretien dure environ 20 minutes par personne enquêtée.

Pourquoi moi ?

Pour réaliser l'enquête, des logements seront tirés au sort. Si votre habitation en fait partie, vous serez interrogé en tant qu'occupant actuel du logement, de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants du territoire.

Avoir une connaissance précise des habitudes de déplacement des résidents du territoire étudié est en effet crucial pour que la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole et les instances compétentes puissent décider des améliorations à apporter aux infrastructures du territoire et aux offres de transport.

Quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant,

retraité ou sans emploi, que vous vous soyez déplacé ou pas la veille, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez au sein du département de la Gironde et du territoire de la Communauté de communes des Grands Lacs. Vous êtes donc bien représentatif d'une situation particulière et il est utile que vous répondiez. Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent seulement dans un but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme. De plus, les données recueillies seront confidentielles et les enquêteurs avec lesquels vous échangerez seront soumis au secret professionnel.

Le respect de vos libertés

Cette enquête sera effectuée selon une méthode largement éprouvée (plusieurs dizaines d'enquêtes similaires ont été menées en France depuis une quarantaine d'années). Elle est soumise aux dispositions de la Loi 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et Libertés et leurs modificatifs et a fait l'objet d'une déclaration auprès du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) qui l'a validée.

Les données collectées feront l'objet d'un traitement nécessaire à l'exécution d'une **mission d'intérêt public** dont sont investis les responsables conjoints de traitement : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole et le Cerema.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au prestataire Test SA, ainsi qu'au Cerema, co-responsable du traitement. Les données de contact (nom, coordonnées) seront conservées par TEST SA pendant la durée de la collecte et des opérations d'apurement et de redressement des données, puis détruites par le prestataire au plus tard le 30 juin 2022.

Les données recueillies seront anonymisées et leur usage limité à l'élaboration de statistiques générales. Les personnes enquêtées peuvent exercer à tout moment et dans les conditions prévues par la loi, un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant, pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de votre collectivité, que vous pouvez contacter par l'intermédiaire de l'adresse : **emc2.gironde@test-sa.com**

Le délégué à la protection des données pour cette opération est Bordeaux Métropole en tant que coordonnateur des maîtres d'ouvrage que vous pouvez contacter à cette adresse : **contact.cnil@bordeaux-metropole.fr**
Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

CONTACTS

Région Nouvelle Aquitaine :
transports.nouvelle-aquitaine.fr

Département de la Gironde :
gironde.fr/deplacements

Bordeaux Métropole :
sedeplacer.bordeaux-metropole.fr



Pour toute question :
Numéro vert 0800 10 10 56
emc2.gironde@test-sa.com

En partenariat avec :

